

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES DE
L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



ÉPREUVE ORALE DE LANGUE ANGLAISE



GUIDE À L'USAGE
DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES



Ce guide est destiné à l'information des candidats et candidates aux concours sur
épreuves et sur titres du CI EAE
Il ne saurait être considéré comme un document contractuel.

Modalités de l'épreuve

L'épreuve de langue vivante anglaise porte sur un texte d'une longueur d'environ 250 mots, traitant de sujets de société, tiré au sort par le candidat parmi deux proposés. Le candidat se prépare durant 30 minutes dans une salle insonorisée où du papier brouillon est à disposition. Le candidat se présente ensuite devant le jury, composé d'un professeur d'anglais (civil ou militaire) pour une prestation orale de 20 minutes. Aucune présentation militaire réglementaire n'est attendue pour cette épreuve.

Quatre étapes jalonnent l'épreuve orale d'anglais:

- 1) La lecture d'un passage de l'article (4 à 5 lignes) ;
- 2) La traduction d'un autre passage de l'article (4 à 5 lignes) ;
- 3) L'analyse commentée de l'article ;
- 4) Les questions ouvertes avec le jury.

Capacités attendues

Lecture

Tâche introductive de la prestation orale, la lecture permet à la fois au candidat de rentrer progressivement dans l'épreuve et à l'examineur de se faire une idée globale du degré d'aisance linguistique du candidat. Cette étape n'est donc pas à négliger et nécessite que le candidat y consacre du temps de préparation.

Il est attendu que la prononciation du candidat soit intelligible. Un accent, même prononcé, n'est pas pénalisé tant que le discours est intelligible par l'examineur. Une intonation défaillante peut, en revanche, mettre en lumière un défaut de compréhension de l'article, ce qui est nécessairement pénalisant pour le candidat.

Traduction

Activité faisant appel à des processus linguistiques complexes, la traduction ne supporte pas l'improvisation. Il ne s'agit pas pour l'examineur d'évaluer la capacité du candidat de traduire un passage à la volée de manière spontanée. La précision, le respect du style ou du ton ou encore la correction syntaxique sont les marqueurs attendus. Il est par ailleurs bien évidemment attendu que le sens soit conservé, signe d'une bonne compréhension de l'article. Cette étape de l'épreuve nécessite par conséquent que le candidat la prépare correctement et aménage son temps de préparation en conséquence. Si le candidat décide de l'effectuer « à la volée » directement durant l'entretien, il prend le risque de commettre des maladresses et des approximations et de faire beaucoup d'hésitations. Le candidat peut bien évidemment s'appuyer sur ses notes pour cette partie, puisqu'elle exige qu'il se relise à voix haute.

Analyse commentée

Les textes choisis par l'examineur balayent un large spectre de thématiques liées à l'actualité (nouvelles technologies, phénomènes de société, évènements internationaux...), sur lesquels le candidat doit savoir s'exprimer et développer un argumentaire, tout comme il le ferait à un entretien en français.

Deux grandes étapes sont à respecter :

- Le résumé de l'article ;
- L'analyse du texte.

Le résumé

Il est demandé au candidat de présenter le document, puis de le résumer en quelques phrases. Il donne tout d'abord les éléments para-textuels du document : source, nature, date et auteur. Les titres des articles n'apparaissent pas dans les textes préparés par les jurys. Puis il en expose les idées-maîtresses de manière factuelle, sans y ajouter d'éléments extérieurs ou d'avis personnel.

L'analyse de texte

Une fois le résumé réalisé, le candidat propose une analyse commentée qui répond également à une méthodologie précise. Il s'agit pour le candidat d'apporter une lecture argumentée du document, à l'aide d'une problématique et d'un plan cohérent. Le nombre de parties est laissé à l'appréciation du candidat afin de servir son propos au mieux.

Le jury a sélectionné les textes pour leur potentiel en matière de points de discussion et anticipé des problématiques possibles. Il est attendu que le candidat développe une analyse contrastée en faisant le lien entre le texte et la problématique annoncée. La paraphrase est donc pénalisée.

Les différents niveaux de l'analyse (problématique, annonce du plan, développement et plan) doivent être distincts et clairement perceptibles par l'évaluateur. L'emploi de connecteurs discursifs cohérents est ici attendu.

Le candidat est évalué sur sa capacité à prendre la parole en longueur. Une syntaxe élaborée et correcte, un lexique précis et varié, la cohérence du plan, la richesse des idées et des références sont les éléments qui permettent au candidat d'articuler un discours clair et pertinent.

Bien que le jury s'attache à évaluer le niveau linguistique du candidat et que les idées ne soient pas jugées, l'exercice d'analyse contrastée et de mise en perspective exigé ne permet pas l'expression d'opinions personnelles, notamment d'ordre politique ou religieux.

Si le candidat n'ajoute aucun élément de ses connaissances et s'appuie exclusivement sur les éléments fournis dans le texte, il n'aura pas suffisamment de matière pour étayer son discours, qui en sera raccourci. Dans ce cas, l'examineur doit poser beaucoup de questions supplémentaires au candidat dans la partie suivante de l'entretien pour élargir le sujet et aller au bout du temps imparti.

Questions ouvertes

Contrairement aux autres étapes, cette partie de l'épreuve orale évalue la capacité du candidat à utiliser la langue anglaise de manière spontanée. Le candidat est en effet amené, pendant quelques minutes, à répondre aux questions du jury. Ces questions peuvent porter sur des éléments du texte non abordés par le candidat ou sur des points mentionnés par le candidat que l'évaluateur souhaite développer.

Dès lors que les compétences linguistiques du candidat se révèlent en-deça du niveau attendu, l'examineur, dans une démarche d'évaluation de la compétence, peut poser des questions linguistiquement et sémantiquement plus proches du candidat.

Les hésitations et les pauses naturelles ne sont pas pénalisées tant que l'examineur ne peine pas à maintenir le sens global du discours.

Au-delà de la correction syntaxique, la variété du lexique et la richesse des idées, le candidat est également évalué sur sa capacité à communiquer en interaction. S'agissant de questions ouvertes pouvant s'apparenter à une conversation, le candidat est amené à prendre en compte les questions, voire les arguments de l'évaluateur.